

PC4 - NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET PRÉSENTANT LE PROJET ET SES AMÉNAGEMENTS

Contenu

- Notice décrivant le terrain et présentant
le projet et ses aménagements

JANV. 2023

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maitre d'ouvrage



Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon

Notice décrivant le terrain et présentant le projet et ses aménagements

SAINT JOUVENT

PC 4

Caractéristiques principales

Le présent dossier porte sur la réalisation de la centrale photovoltaïque au sol sur l'emprise d'une ancienne carrière autorisée sur la commune de Saint Jouvent, dans le département de la Haute Vienne (87), Région Nouvelle Aquitaine.

Parcelles concernées	
Surface clôturée	20,4 ha
Puissance unitaires d'un panneau photovoltaïque	600 Wc
Nombre de panneaux photovoltaïques	34 050
Puissance totale	Env. 20,4 MWc
Inclinaison des panneaux	Max 25°
Nb Poste de livraison	1
Nb Poste de transformation	9

Préambule

Le demandeur la société, OXY 1902 SAS, fondée en 2019 et dépendant de OXYNERGIE SAS représentée par Gauthier FANONNEL (président).

La philosophie de développement des fondateurs et dirigeants est de développer, construire, exploiter des installations et de les gérer de façon pragmatique en conservant une structure à taille humaine, particulièrement souple, réactive et adaptable.

1° Etat initial du terrain

Le terrain est localisé sur la commune de Saint Jouvent, et plus précisément situé à environ 1,3 km au Nord Est du bourg de Saint Jouvent. Le site se trouve sur le périmètre d'exploitation autorisé d'une ancienne carrière désormais abandonnée en 2018. Une partie du site a un usage agricole, l'autre est non exploitée.

Les habitations les plus proches se trouvent à l'Est, et la première maison jouxte le projet, pouvant générer une visibilité directe sur le projet, depuis la façade Ouest de la maison. Les autres maisons se trouvent en retrait.

Le site est accessible depuis différentes voies communales dont la voie communale N°9 en enrobé.

L'accès se fera depuis la RN 147, puis la RD 68, après le bourg de Saint Jouvent, il conviendra de prendre la route des Meynieux. L'entrée au site se fera à proximité immédiate de l'entrée de l'ancienne carrière. Il n'est pas envisagé d'accès depuis la RD7.

2° Urbanisme

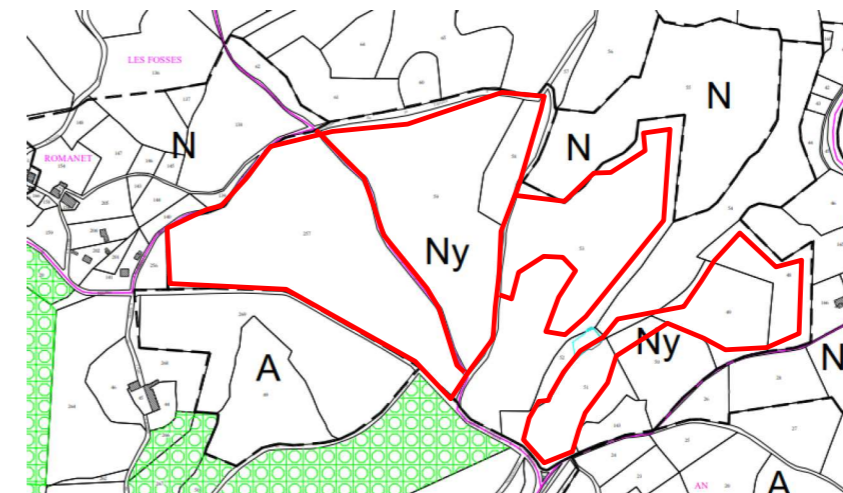
La commune de Saint Jouvent est sous PLU.

Toutes les parcelles concernées par le projet sont en zonage Ny du PLU, secteur délimité sur l'emprise de l'ancienne carrière à Neuplanchas. Aucune des parcelles n'accueille des Espaces Boisés Classés.

Le règlement actuel indique notamment qu'en N ;

« sont soumis à des conditions particulières les occupations et utilisations du sol ci-après :

- 1- Les constructions et les installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif, sous réserve du respect de l'environnement et de l'intégration au site.
- 2- ..
- 3- ...
- 4- ...
- 5- En secteur Ny, les constructions et installations liées à l'exploitation de la carrière, sous réserve du respect de l'environnement et de l'intégration au site.»



Extrait du règlement graphique du PLU / projet en rouge

Par conséquent le projet est compatible avec le règlement du document d'urbanisme.

3° Etat projeté du terrain et de la construction

Le projet concerne l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur une surface clôturée d'env. 20,4 ha occupée par le champ photovoltaïque. Cette superficie totale est découpée en 4 sous zone contiguës.

Notice décrivant le terrain et présentant le projet et ses aménagements



Compte tenu du fait que le terrain a une topographie douce, il n'est prévu que quelques terrassements mineurs et ponctuels principalement sur la zone 4, la plus à l'Est.

La production annuelle de l'ensemble du parc photovoltaïque sera entièrement réinjectée sur le réseau public d'électricité.

3.1° Structure porteuse et Modules Photovoltaïques

Les structures porteuses sont installées par différentes rangées de panneaux photovoltaïques fixes (ou tables photovoltaïques) inclinés jusqu'à 25° et implantées parallèlement les unes aux autres selon un axe Est - Ouest.

Trois types de tables de panneaux solaires seront installées, :

- Tables de 24 panneaux solaires, dont les dimensions sont de près de 13.83m de longueur et 4.95 m de largeur
- Tables de 12 panneaux solaires, dont les dimensions sont de près de 6.9 m de longueur et 4.95 m de largeur.
- Tables de 6 panneaux solaires, dont les dimensions sont de près de 3.44 m de longueur et 4.95 m de largeur.

Sous réserve de la disponibilité auprès des fournisseurs, chaque panneau solaire aura les dimensions suivantes: 2.465m x 1,134m

Et une puissance unitaire ~ 600 Wc

Au total, ce seront 35 586 panneaux solaires au total, qui seront installées, pour une puissance d'environ 21,4 MWc.

Le point le plus bas des panneaux solaires est situé à environ 1,2m du sol au minimum et à environ 3,3 m au point le plus haut.

3.2° Fondation et structures porteuses

Les fondations de la centrale solaire se composent de pieux battus ou vis en acier galvanisé, implantés dans le sol, sur lesquelles les structures porteuses des panneaux solaires sont fixés. Les dimensions définitives et profondeur d'implantation (n'excédant généralement pas 1,6m de profondeur) seront fonction des recommandations du fabricant des structures et de l'étude géotechnique de type G2 AVP qui sera réalisée préalablement à la construction.

3.3° Les installations électriques pour le transport de l'énergie produite (câbles)

Un réseau de câbles électrique basse-tension (courant continu) reliera par des chemins de câbles puis des tranchées, les différentes lignes de capteurs photovoltaïques aux postes de transformation répartis sur l'ensemble des 4 zones. Ainsi pour la totalité du projet (=4 zones), il y en aura :

- 9 Postes de transformation (PTR) recouvert d'un crépi de couleur RAL 6005 (surface au sol : 20.5 m² – Hauteur Hors Sol 2,7 m), soit 184,5 m² au sol au total.

Les postes de transformation sont ensuite tous raccordés au poste de livraison, qui est le point de raccordement du parc solaire au réseau ENEDIS.

- 1 Poste de livraison (PDL) recouvert de bardage bois (surface au sol : 16.25 m² – Hauteur Hors Sol 3,2 m)

Le poste de livraison sera implanté en limite de l'enceinte clôturée du parc photovoltaïque. **Le poste de livraison sera recouvert d'une toiture tuile couleur orange.**

Ainsi, le projet accueillera au total 200,75 m² de locaux techniques (

3.4° Le raccordement au réseau public de distribution d'électricité (ENEDIS)

Le raccordement au poste électrique ENEDIS depuis le poste de livraison, sera réalisé en souterrain. ENEDIS sera maître d'ouvrage du raccordement électrique sur l'ensemble du tracé. A ce stade le raccordement le plus proche envisagé serait sur le poste source de Peyrilhac à 8,2 km à l'Ouest du projet.

3.5° Aménagements connexes et voies de circulation sur le site

> Clôture : Une partie du site est déjà clôturée (zone de carrière exploitée). Toutefois, une clôture neuve à losange (RAL 6005) de 2m de haut sera mise en place autour du projet.

Pour permettre le passage de la petite faune, des passages de 15x15 cm en pied de clôture seront créés en bas de clôture tous les 50m.

Au total 9 portails seront disposés sur le projet. Chaque zone disposera d'au moins deux portails à double vantaux (RAL 6005) de 4m de large et 2m de haut.

> Pistes : Le linéaire de piste se décompose comme suivant:

	Piste interne		Piste externe	
	Nouvelle	Existante	Nouvelle	Existante
Légère	5 247 ml	/	1 823 ml	1 264,8 ml
Lourde (non imperméabilisante)	790 ml	/	338 ml (renforcement de chemins existants)	483 ml (voie communale N°9)

L'accès aux différentes zones du projet est aisé, car à proximité de voiries en enrobé. Toutefois, pour permettre les accès aux portails des zones 1, 2, 3, 4, un renforcement des chemins existants sera

Notice décrivant le terrain et présentant le projet et ses aménagements

effectué par le porteur du projet, afin de disposer de piste lourde sur ces tronçons, ainsi qu'entre les zones 1 et 2.

> Base vie : Pendant les travaux, une base de vie sera mise en place à l'extrémité Sud de la zone 1, utilisée pour l'ensemble du projet. Elle ne sera pas raccordée au réseau ENEDIS ni au réseau d'eau usée. L'installation de groupes électrogènes et de fosses septiques sera mise en place.

> Durant l'exploitation, il sera possible de circuler entre les panneaux pour le pâturage ovin et les machines agricoles grâce à un espacement entre panneaux de 3 m minimum. Ceci permettra également des interventions techniques (nettoyage des modules, maintenance, remplacement de panneaux solaires...).

> La centrale solaire disposera d'un système de sécurité composé d'un système électronique de détection de présence sur l'emprise clôturée jour et nuit, doublé d'une surveillance vidéo (plusieurs mâts de 6m de hauteur implantés sur l'ensemble du site).

3.6° Réseaux existants

- ENEDIS

Une ligne aérienne 20 kV traverse le site d'Est en Ouest, avec 5 poteaux implantés dans le périmètre clôturé. Chacun de ces poteaux est accessible par une piste légère et un rayon de libre de 5m minimum est maintenu autour des poteaux électriques. L'accès au site clôturé par les services ENEDIS sera autorisé pour leur permettre de réaliser les opérations de maintenance sur la ligne aérienne. Le projet ne pourra se raccorder sur cet équipement existant.

- EAU

Dans le cadre de la rénovation du réseau d'eau sur la commune, qui passe le long du projet, il a été prévu la possibilité d'un futur raccordement au niveau du projet. Ceci permettra d'approvisionner en eau le futur cheptel d'ovins.

3.7° Sécurité incendie

3.7.1 En phase construction

- Pistes de roulement (accès – interne - externe)

>Des pistes d'accès de type lourdes à chaque portail d'entrée seront mises en place, d'une largeur de 5 mètres maximum. Les locaux techniques (postes de transformation et poste de livraison) sont positionnés en bord des pistes lourdes.

>Des pistes légères de roulement à l'intérieur de la clôture seront créées d'une largeur d'environ 3 mètres le long de la clôture. Ces pistes sont nécessaires à la maintenance du projet et à l'intervention des services de secours et de lutte contre l'incendie.

>Des pistes légères de roulement à l'extérieur de la clôture seront également présentes d'une largeur d'environ 3 mètres.

>Des pistes légères sont également prévues à l'intérieur des zones 1 et 2 (les plus grandes), pour quadriller le site mais également permettre l'accès aux poteaux électriques pour ENEDIS.

Entrée / sortie de chaque zone grâce à 2 portails minimum par zone.

- Distance minimum entre clôture et panneaux photovoltaïques = 5 mètres

- Débroussaillage

Le terrain sera entretenu grâce à un élevage d'ovins. Le cas échéant, ceci pourra être doublé par une fauche mécanique.

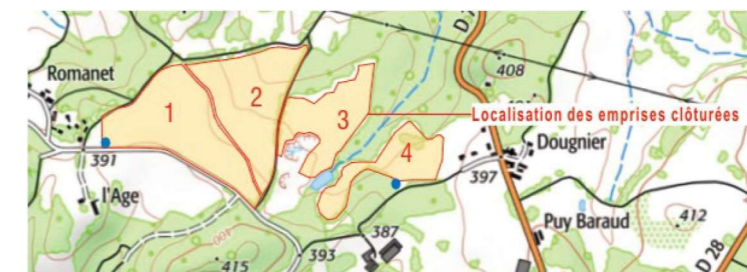
En sus, il y aura des opérations de débroussaillage en périphérie externe du projet.

Enfin, des opérations d'élagage voire de couper quelques arbres non remarquables pourront ponctuellement avoir lieu.

- Défense Extérieure Contre les Incendies (DECI)

Deux citernes souples de 60 m³ chacune de type aérien seront implantées en bordure sur le projet. Ces deux citernes avec poteaux incendies seront accessibles aux véhicules lourds depuis l'extérieur de la clôture.

- Une citerne à l'extrémité Ouest de la zone 1 le long de la voie communale.
- Une citerne sur la zone 4, au niveau du portail, le long du chemin de Dougneix.



Plan d'implantation des citernes souples ●

- Fermeture des portails compatibles

Les portails d'accès à la centrale solaire seront dotés d'un système de fermeture compatible avec les outils de dotation du SDIS (ouvertures avec polycoise, dispositif sécable) et d'ENEDIS.

- Installation électrique

- L'installation sera conçue selon les prescriptions du guide pratique réalisé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) avec le syndicat des Energies renouvelables (SER) baptisé « Spécifications techniques relatives à la protection des personnes et des biens dans les installations photovoltaïques raccordées au réseau » et celui réalisé par l'Union Technique de l'Electricité (UTE) baptisé « C 15-712 installations photovoltaïques ».

- Les longueurs de câbles en courant continu entre les modules photovoltaïques et les onduleurs seront minimisées autant que possible.
- Les onduleurs (fixés sur les structures métalliques de support des panneaux solaires) seront ainsi au plus près des modules photovoltaïques.
- Des coupes circuits seront installés au plus près des panneaux et pilotables à distance par une commande centralisée.
- Chaque onduleur sera doté d'un contrôleur d'isolement permettant de prévenir un défaut éventuel.
- Installer des câbles de type unipolaire de catégorie C2, non propagateur de flamme et résistant au minimum à des hautes températures
- Les câbles seront positionnés à l'intérieur de chemin de câbles.
- Les modules photovoltaïques et la structure métallique de supports des modules photovoltaïques seront mis à la terre et dotés d'une protection contre les effets de foudre.
- Une coupure générale de l'ensemble des onduleurs actionnables depuis un endroit sera mise en place. Celle-ci sera éventuellement complétée par d'autres coupures de type coup de poing judicieusement réparties. Cette coupure devra être visible, positionnée à proximité de la coupure générale électrique de l'établissement (Cf. doctrine « coupure générale des installations électriques du 09/01/03 » et identifiée par la mention « Coupure réseau photovoltaïque » en lettres blanches sur fond rouge. Voir exemple de panneaux ci-dessous.



- Avant la mise en service, l'installation sera vérifiée par un organisme agréé.

- Moyens de secours :

- La centrale photovoltaïque sera dotée d'un extincteur par local technique, type appropriés aux risques (Code du Travail art. R4216-30).

- Organisation interne

Celle-ci devra préciser les modalités de mise en sécurité de l'installation et d'intervention des secours :

- Un plan d'organisation interne définira les moyens humains, techniques et organisationnels mis en œuvre pour permettre d'assurer les actions d'alerte de secours, l'engagement de personnels compétents sur les lieux pour assurer l'accueil des secours et le conseil technique, ainsi que la gestion des installations post-accidentelle.
- Un correspondant d'astreinte sera nommé et ses coordonnées seront transmises aux services du SDIS.

- Mise en place d'un plan à l'entrée du site permettant de localiser les locaux techniques, les cheminements à l'intérieur de la centrale, les 2 réserves incendie, l'Appareil Général de Commande et de Protection (AGCP) ainsi que le numéro de téléphone d'urgence du responsable de sécurité du site.

- Signalisation

- Repérer tous les moyens de secours par une signalisation durable, apposée aux endroits appropriés (Code du Travail art.4216-30), comme par exemple sur les locaux techniques ou sur les portails d'accès au site. Exemple de signalisation :



3.8 Agrivoltaïsme (pour information - n'est pas l'objet de la présente demande d'urbanisme)

Dans le cadre du projet de parc photovoltaïque il est proposé le développement d'une co-activité agricole sous les panneaux solaires, avec l'accueil de brebis lait. C'est pourquoi, un certain nombre de modifications techniques ont été mis en œuvre pour adapter le parc photovoltaïque aux besoins d'une activité agricole confortable et pérenne pour l'installation de jeunes agriculteurs.

- L'ensemble de la surface clôturée (sur les 4 zones) du parc photovoltaïque sera mis à disposition des brebis, soit les 20,4 ha environ.
- Des îlots de 1 à 2 ha seront découpés sur chacune des zones avec filets de clôtures afin de matérialiser les paddocks et éviter que tout le cheptel ne se mélange.
- L'approvisionnement en eau est garanti par une arrivée du réseau public sur le terrain. Cet approvisionnement permettra d'alimenter chaque paddock qui disposera d'un abreuvoir.
- Le point bas des panneaux solaires sera à 1,20m
- Les tables de panneaux solaires sont en mono-pieux, pour permettre une fauche mécanique
- Les espaces inter rangées (panneaux à panneaux) sont de 3 mètres
- Les tournières sont de minimum de 7,5m (distance entre clôture et panneaux solaires)

Pour accueillir l'exploitation et offrir les infrastructures nécessaires à son activité un bâtiment sera en sus nécessaire. Bâtiment dont le présent dossier n'est pas l'objet. Ce bâtiment sera soit un bâtiment existant à proximité, soit un bâtiment neuf dont les dimensions pourraient être les suivantes pour accueillir un cheptel d'env. 150 têtes (à confirmer) ;

- Bergerie + couloir d'alimentation + Traite ~ 600m²
- Atelier de transformation du lait en fromage ~100 m²
- Stockage de foin et paille ~ 200 m²

PC5 - PLANS DES FAÇADES ET DES TOITURES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PROJET DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE
AU SOL DE SAINT-JOUVENT

Contenu

Plan des façades et des toitures :

- Vue de coté d'une table photovoltaïque
- Vue de face et en plan d'une table photovoltaïque de 24 panneaux
- Vue de face et en plan d'une table photovoltaïque de 12 panneaux
- Vue de face et en plan d'une table photovoltaïque de 6 panneaux
- **Vue des façades du poste de livraison**
- Vue des façades d'un poste de transformation
- Vue des façades d'une citerne
- Vue des façades de la clôture et du portail

JANV. 2023

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maitre d'ouvrage



Adresse de Correspondance :

OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PROJET DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE
AU SOL DE SAINT-JOUVENT

VUE DE COTÉ D'UNE TABLE
PHOTOVOLTAÏQUE A PIEUX
BATTUS

Légende

Caractéristique d'une table
photovoltaïque:

Hauteur maximale jusqu'à 3,30m

Hauteur minimale de 1,20m

Longueur de :

13,83m (table de 24 panneaux)

6,90m (table de 12 panneaux)

3,44m (table de 6 panneaux)

Largeur de 4,95m

Largeur projetée au sol de 4,50m

Inclinaison jusqu'à 25°

Espace interrangée Nord-Sud : 3,00m

Espace entre 2 tables Est-Ouest : 0,20m

Altitude terrain naturel :

+370m NGF à +394m NGF

Le dimensionnement des fondations sera
déterminé suivant les recommandations
de l'étude géotechnique de type G2 AVP
qui sera réalisée en amont du chantier.

Echelle 1/20 au format A3



JANV. 2023

Architecte

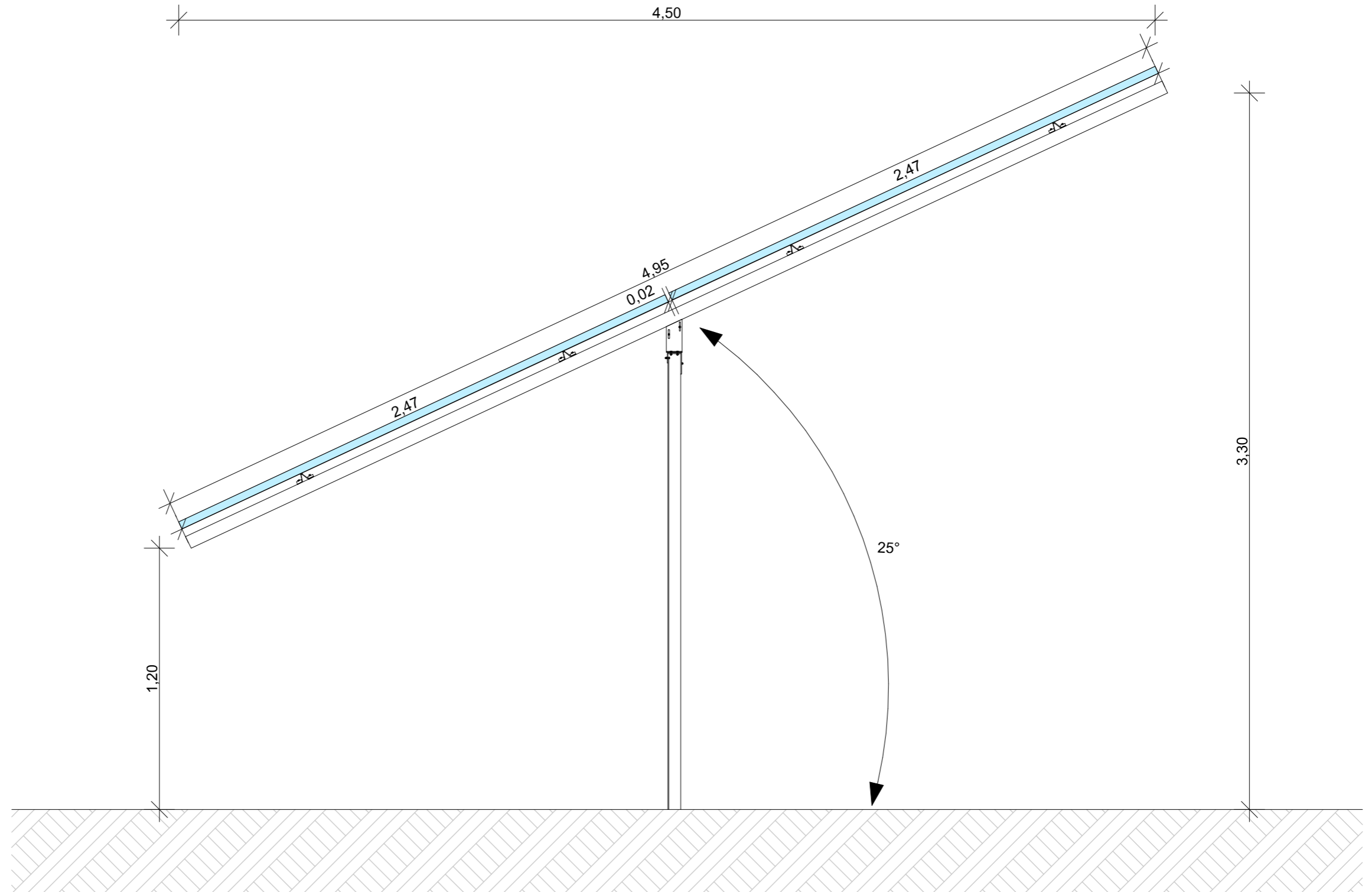
I'M IN ARCHITECTURE

21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maître d'ouvrage



Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon



**VUE DE FACE ET EN PLAN
D'UNE TABLE PHOTOVOLTAÏQUE
DE 24 PANNEAUX A PIEUX
BATTUS**

Légende

Caractéristique d'une table photovoltaïque:
Hauteur maximale jusqu'à 3,30m
Hauteur minimale de 1,20m
Longueur de :
13,83m (table de 24 panneaux)
Largeur de 4,95m
Largeur projetée au sol de 4,50m
Inclinaison de 25°
Espace interrangée Nord-Sud : 3,00m
Espace entre 2 tables Est-Ouest : 0,20m
Altitude terrain naturel :
+370m NGF à +394m NGF
Le dimensionnement des fondations sera déterminé suivant les recommandations de l'étude géotechnique de type G2 AVP qui sera réalisée en amont du chantier.

Echelle 1/50 au format A3



JANV. 2023

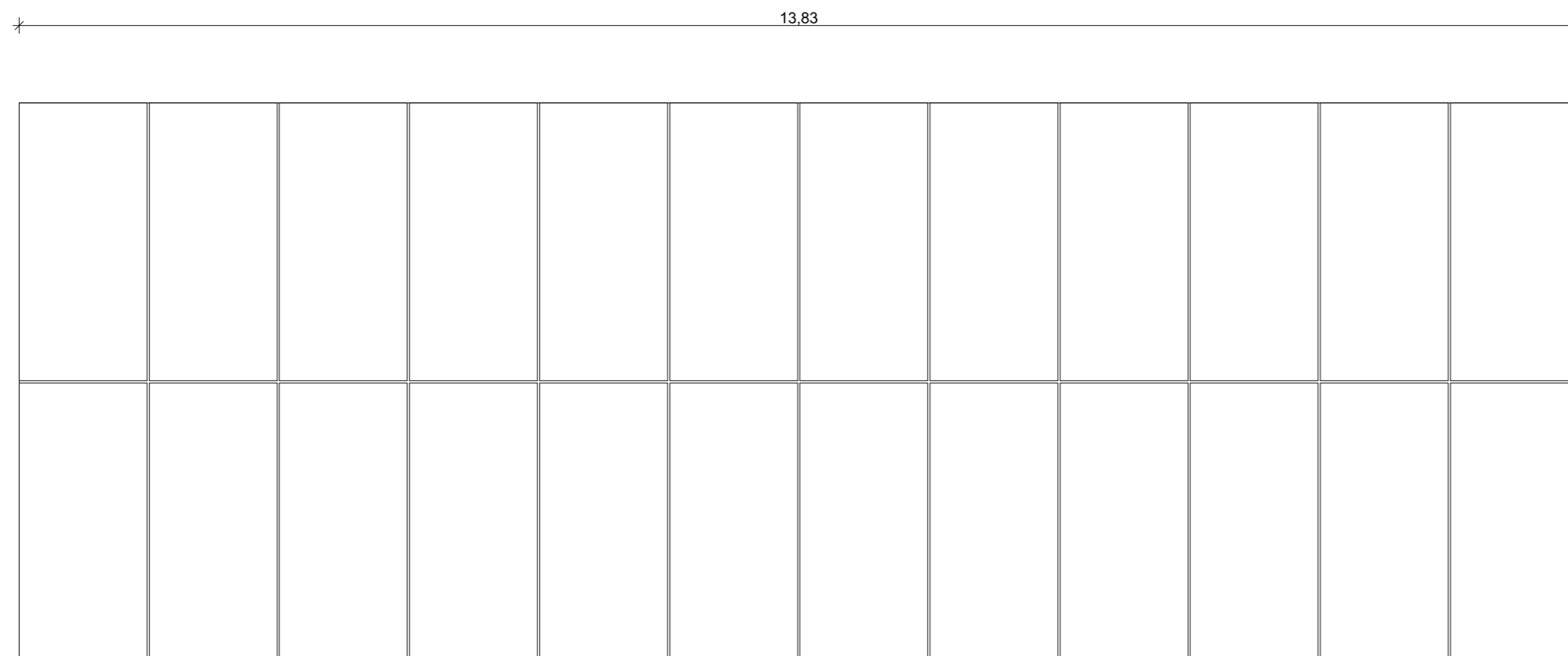
Architecte

I'M IN ARCHITECTURE
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

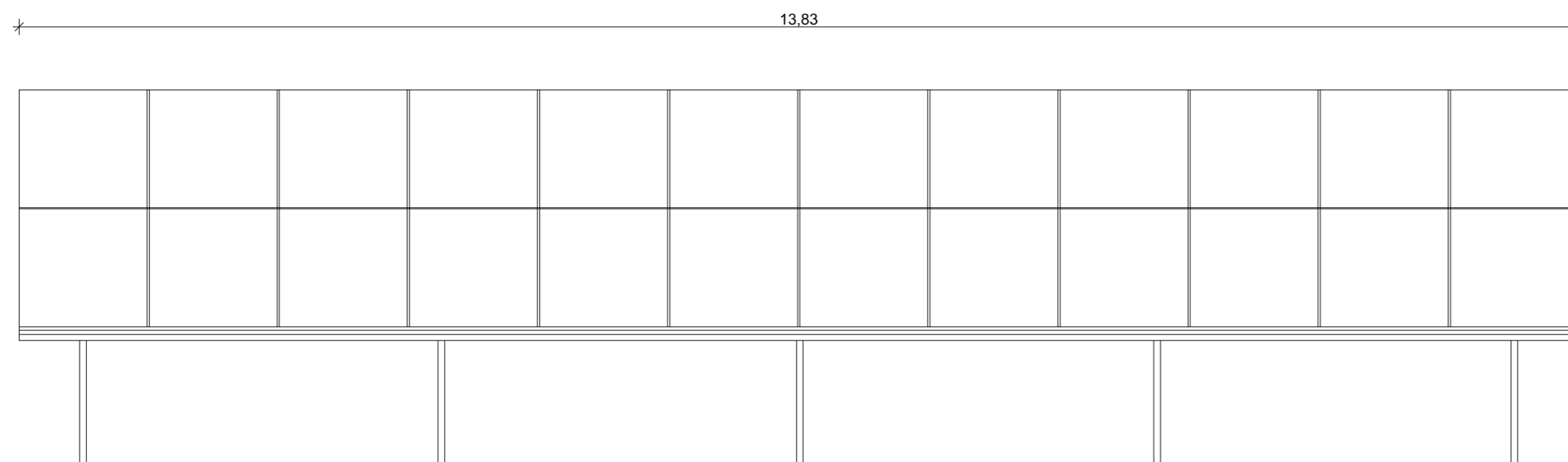
Maitre d'ouvrage



Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon



VUE EN PLAN DE LA TABLE PHOTOVOLTAÏQUE



VUE DE FACE DE LA TABLE PHOTOVOLTAÏQUE

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PROJET DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE
AU SOL DE SAINT-JOUVENT

VUE DE FACE ET EN PLAN
D'UNE TABLE PHOTOVOLTAÏQUE
DE 12 PANNEAUX A PIEUX BATTUS

Légende

Caractéristique d'une table photovoltaïque:

Hauteur maximale jusqu'à 3,30m

Hauteur minimale de 1,20m

Longueur de :

6,90m (table de 12 panneaux)

Largeur de 4,95m

Largeur projetée au sol de 4,50m

Inclinaison de 25°

Espace interrangée Nord-Sud : 3,00m

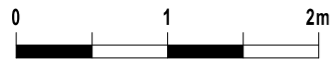
Espace entre 2 tables Est-Ouest : 0,20m

Altitude terrain naturel :

+370m NGF à +394m NGF

Le dimensionnement des fondations sera déterminé suivant les recommandations de l'étude géotechnique de type G2 AVP qui sera réalisée en amont du chantier.

Echelle 1/50 au format A3



JANV. 2023

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE

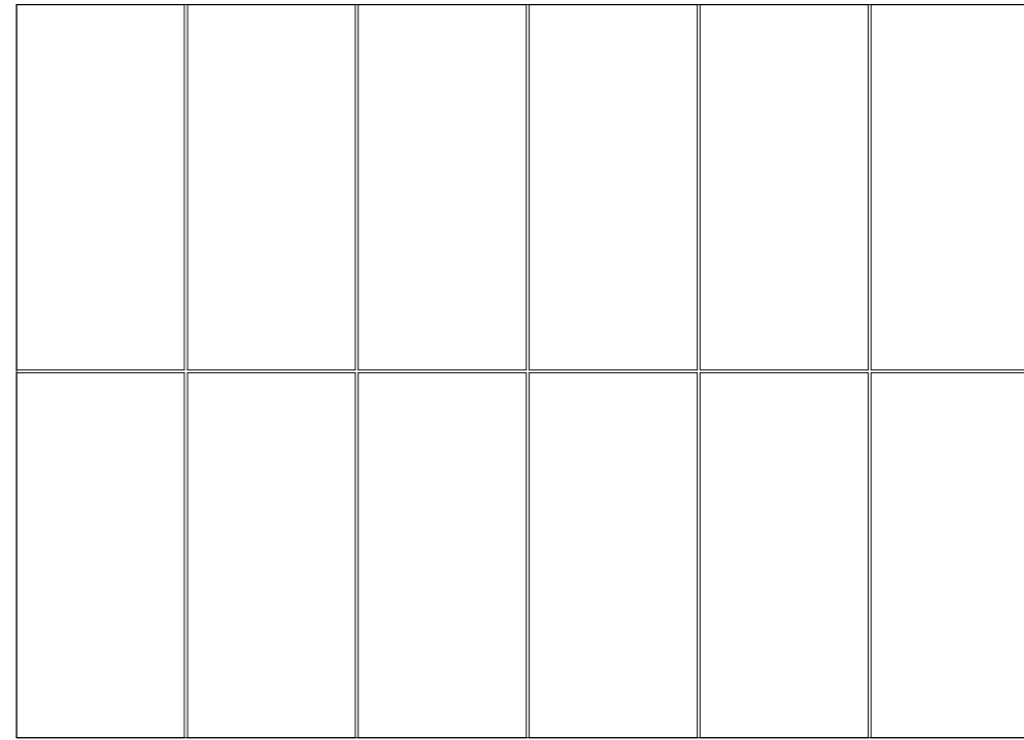
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maitre d'ouvrage



Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon

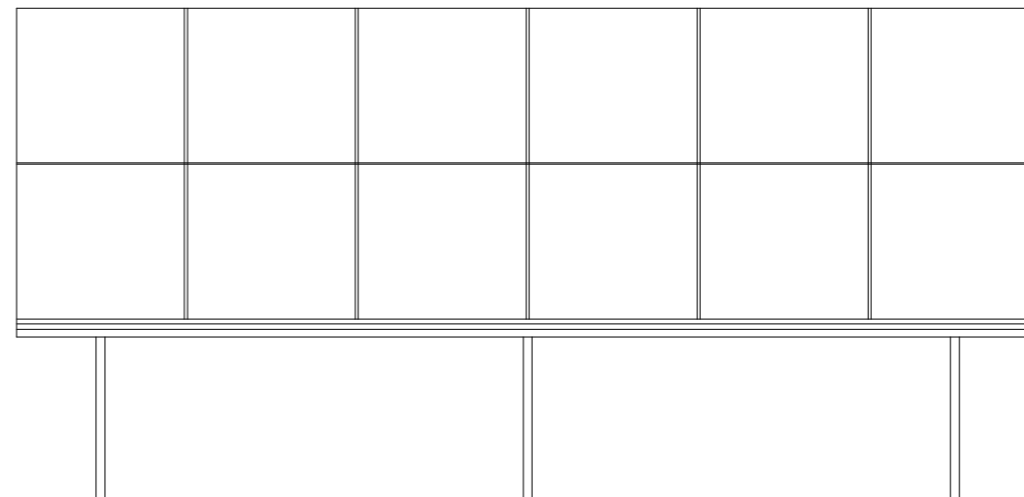
6,90



4,95

VUE EN PLAN DE LA TABLE PHOTOVOLTAÏQUE

6,90



2,10

1,20

3,30

VUE DE FACE DE LA TABLE PHOTOVOLTAÏQUE

**VUE DE FACE ET EN PLAN
D'UNE TABLE PHOTOVOLTAÏQUE
DE 6 PANNEAUX A PIEUX
BATTUS**

Légende

Caractéristique d'une table
photovoltaïque:

Hauteur maximale jusqu'à 3,30m

Hauteur minimale de 1,20m

Longueur de :

3,44m (table de 6 panneaux)

Largeur de 4,95m

Largeur projetée au sol de 4,50m

Inclinaison de 25°

Espace interrangée Nord-Sud : 3,00m

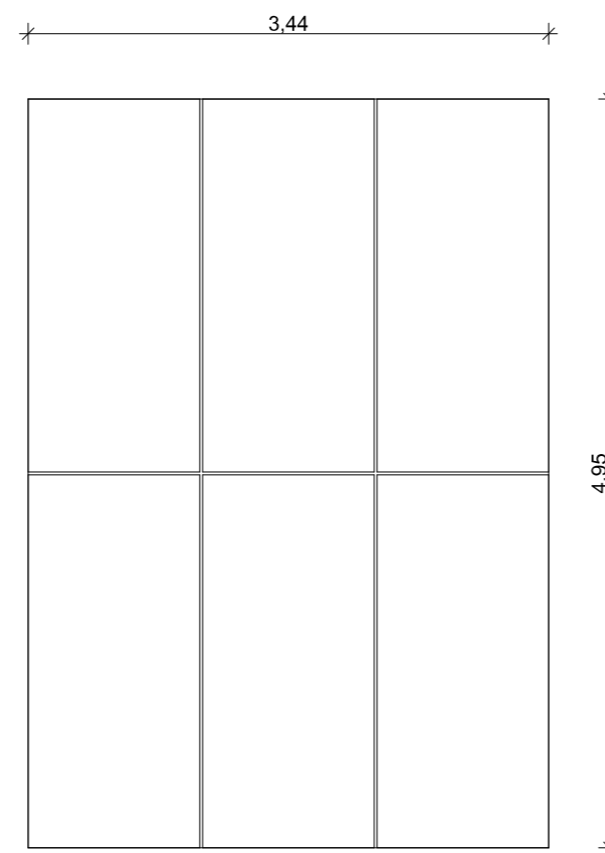
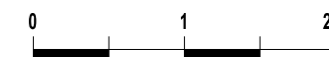
Espace entre 2 tables Est-Ouest : 0,20m

Altitude terrain naturel :

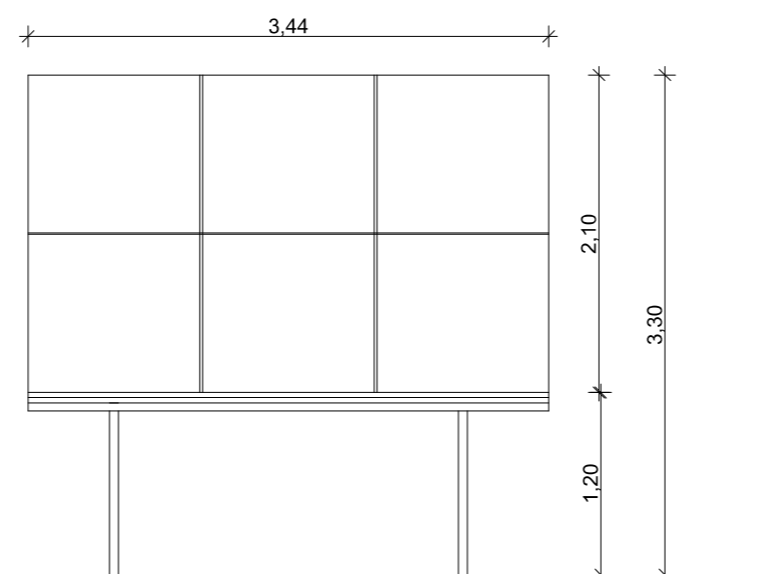
+370m NGF à +394m NGF

Le dimensionnement des fondations sera
déterminé suivant les recommandations
de l'étude géotechnique de type G2 AVP
qui sera réalisée en amont du chantier.

Echelle 1/50 au format A3



VUE EN PLAN DE LA TABLE PHOTOVOLTAÏQUE



VUE DE FACE DE LA TABLE PHOTOVOLTAÏQUE

JANV. 2023

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maître d'ouvrage



Adresse de Correspondance :

**OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon**

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PROJET DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE
AU SOL DE SAINT-JOUVENT

VUE EN FACADE DU
POSTE DE LIVRAISON

Légende

Caractéristiques du poste de livraison électrique (PDL) :

Hauteur hors sol de 3,20m

Longueur de 6,50m

Largeur de 2,50m

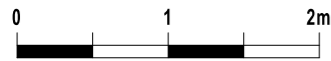
Aspect extérieur: Parement bois

Toiture tuiles oranges

Surface au sol : 16,25m²

Altitude terrain naturel : +394m NGF

Echelle 1/50 au format A3



JANV. 2023

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE

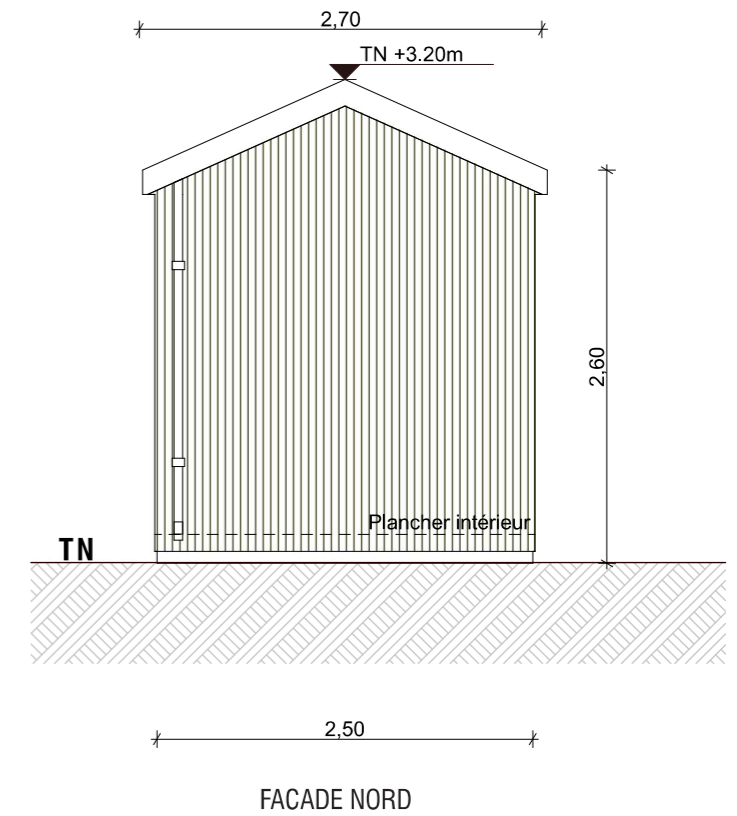
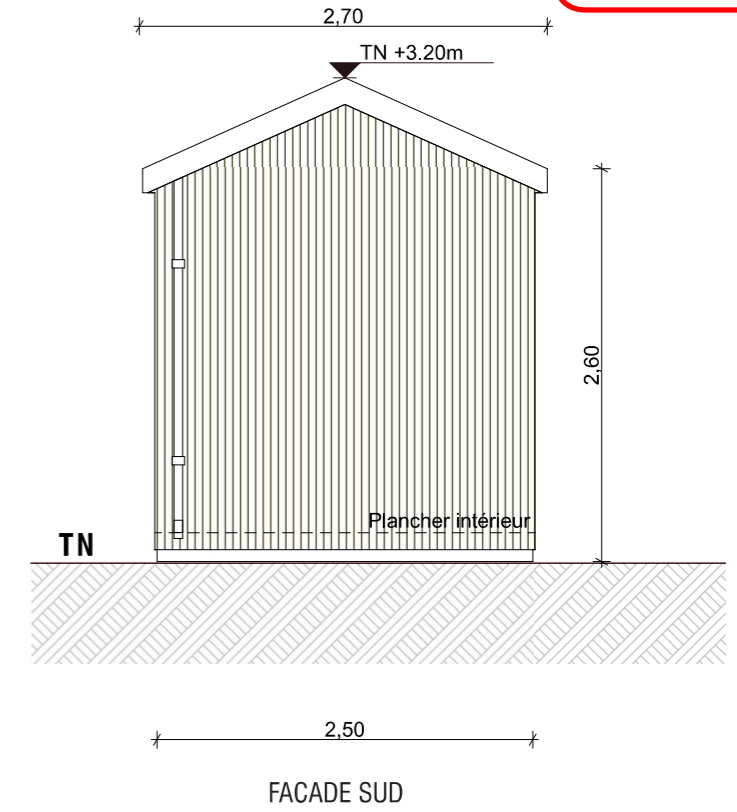
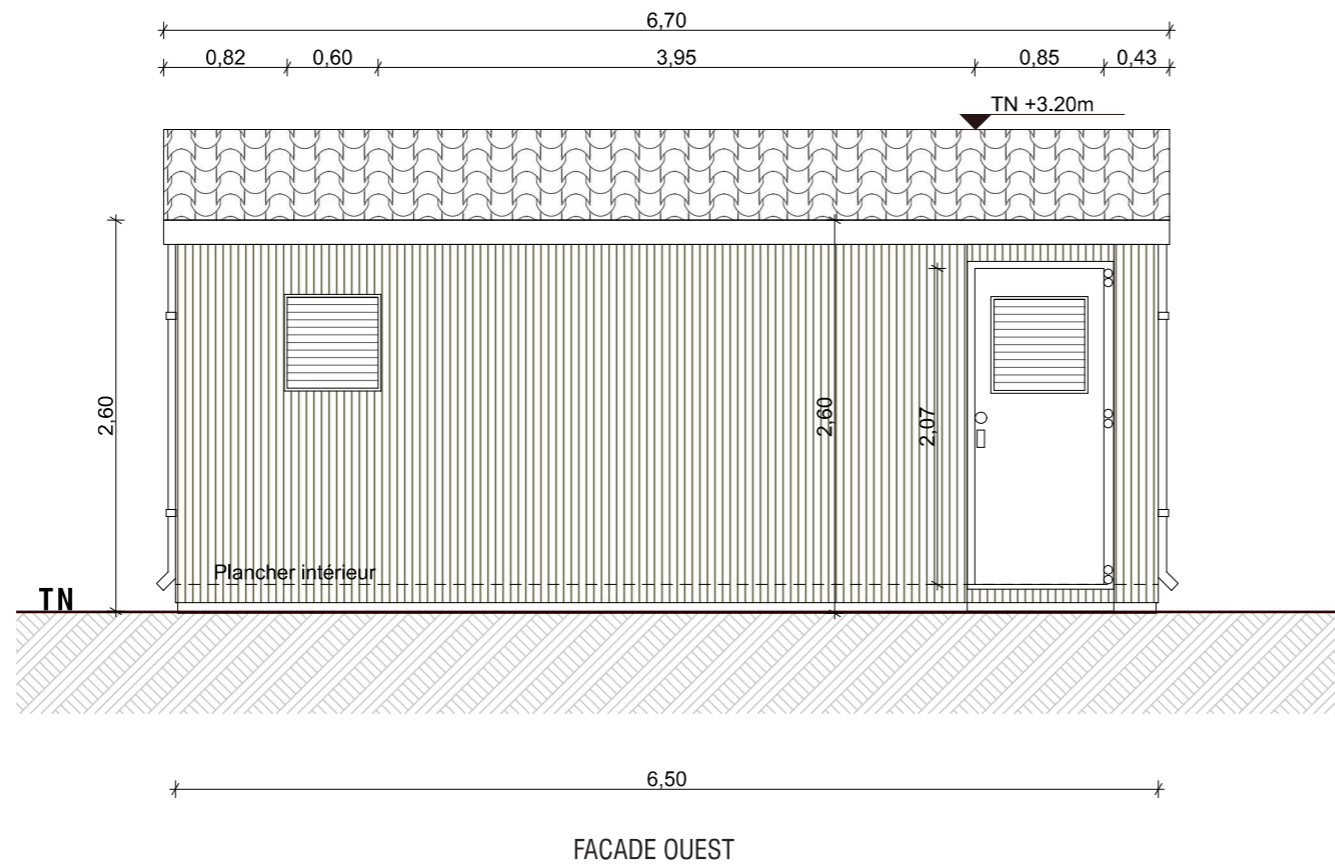
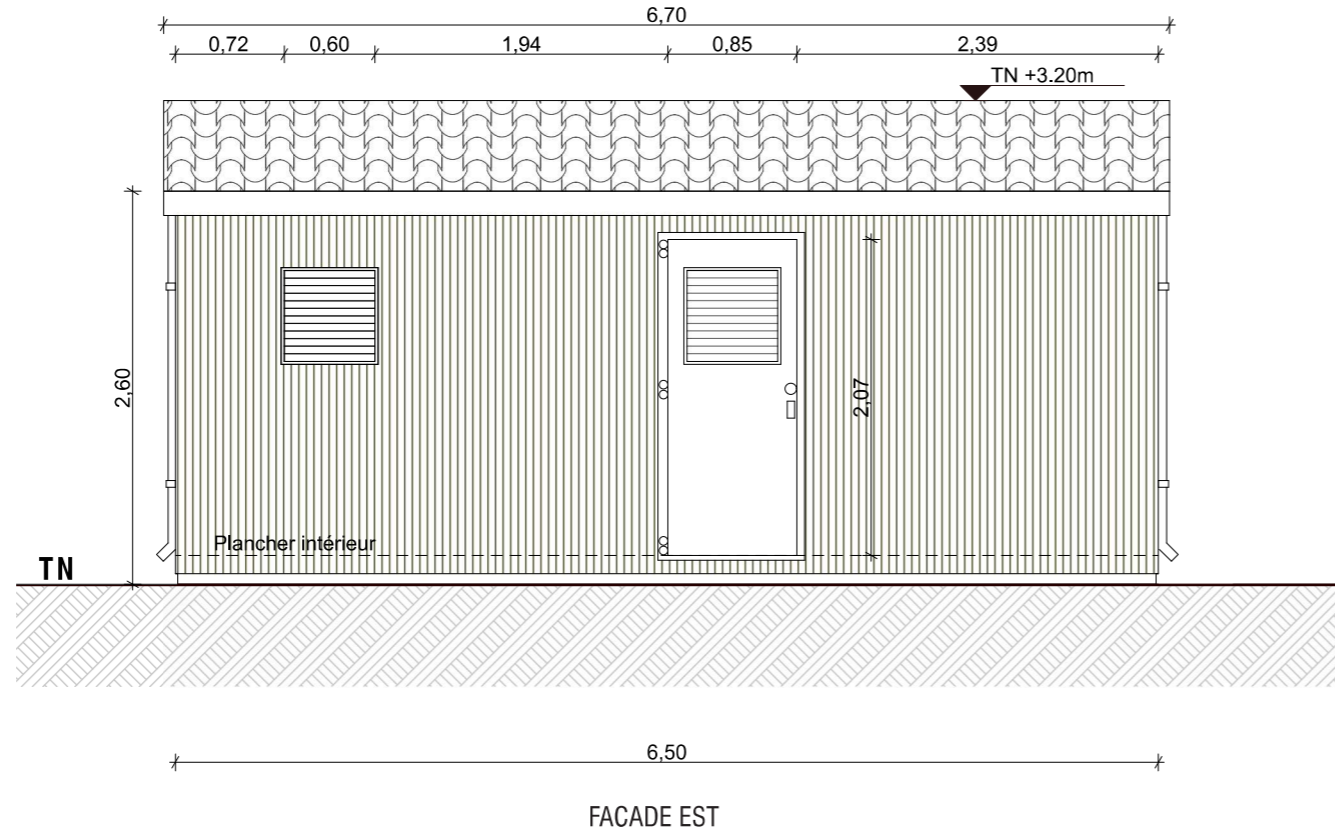
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maitre d'ouvrage



Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon

MAJ
Janvier 2023



VUE EN FACADE D'UN
 POSTE DE TRANSFORMATION

Légende

Caractéristiques d'un poste de transformation (PTR) :

Hauteur hors sol de 2,70m

Longueur de 8,20m

Largeur de 2,50m

Aspect extérieur: Enduit RAL 6005

Surface au sol : 20,50m²

Altitude terrain naturel :

-PTR1: +388.00m NGF

-PTR2: +391.70m NGF

-PTR3: +386.50m NGF

-PTR4: +390.70m NGF

-PTR5: +389.70m NGF

-PTR6: +390.20m NGF

-PTR7: +381.80m NGF

-PTR8: +376.50m NGF

-PTR9: +386.50m NGF

Echelle 1/50 au format A3



JANV. 2023

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE

21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
 06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

Maitre d'ouvrage

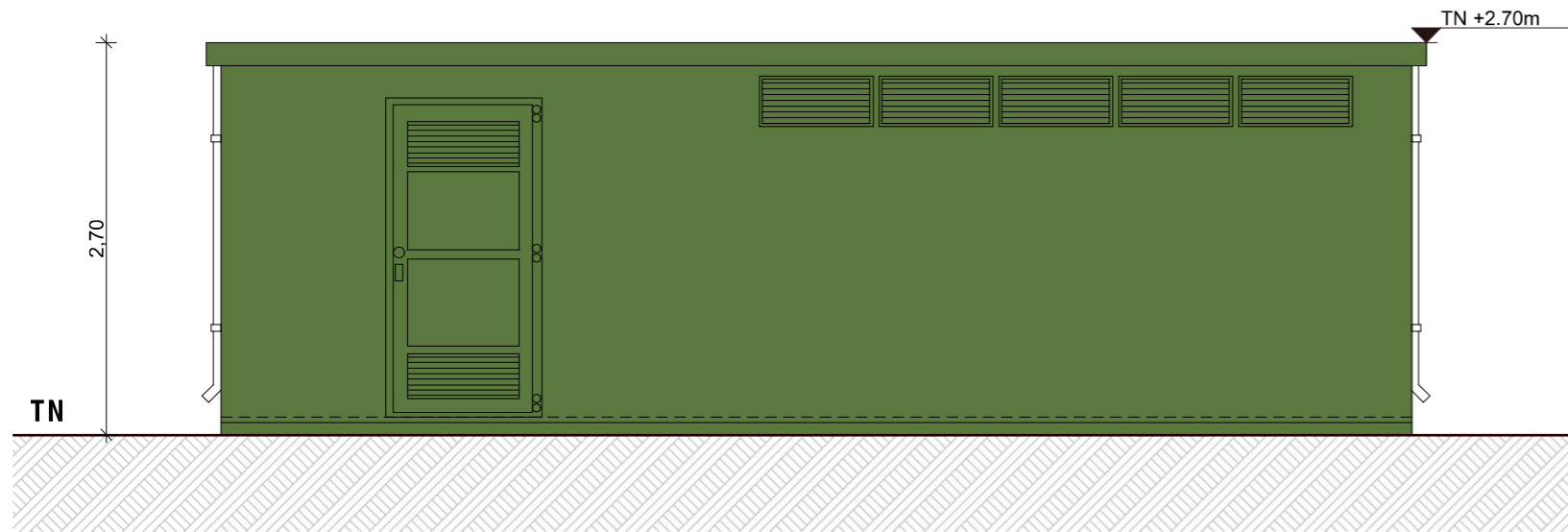


Adresse de Correspondance :

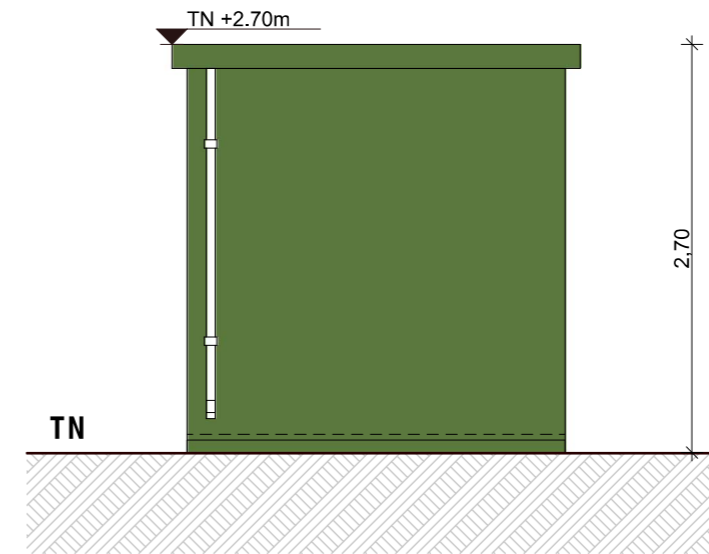
OXY 1902 C/O OXYNERGIE

114 bis rue Henon

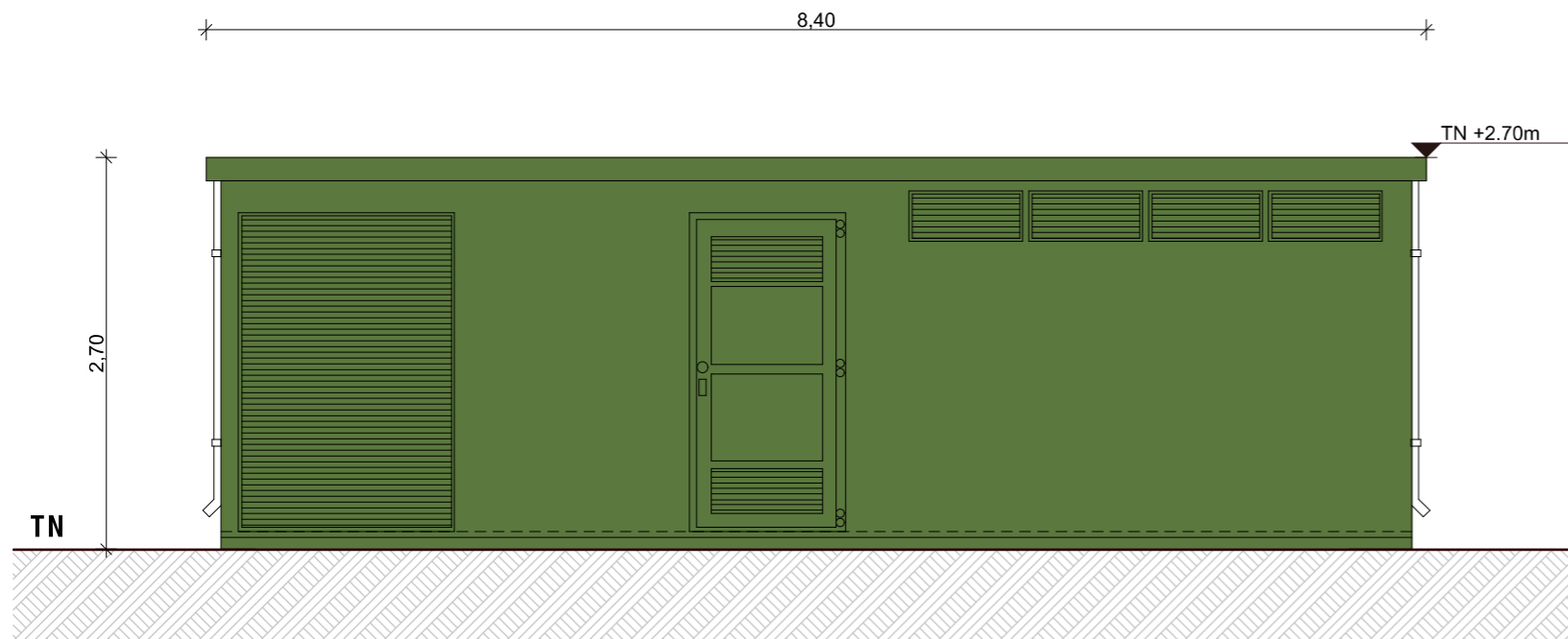
69004 Lyon



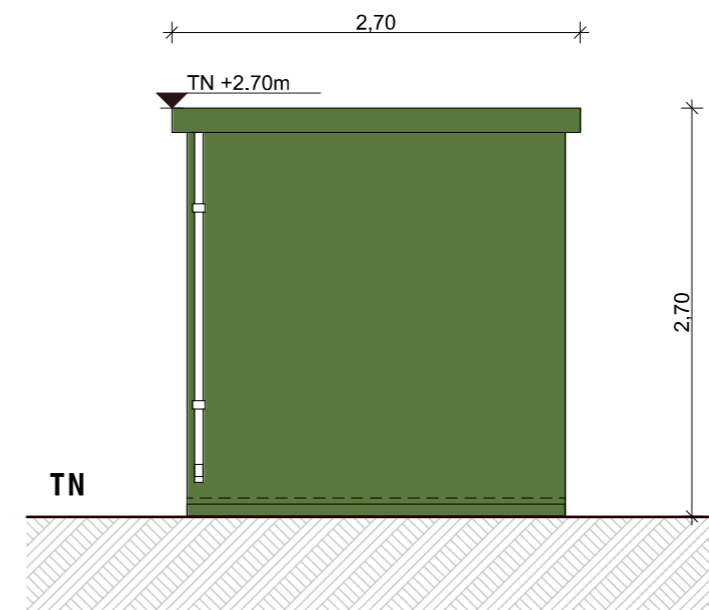
8.20
 FACADE AVANT



2.50
 FACADE GAUCHE



8.20
 FACADE ARRIERE



2.50
 FACADE DROITE

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PROJET DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE
AU SOL DE SAINT-JOUVENT

VUE EN FACADE D'UNE CITERNE

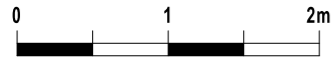
Légende

Caractéristiques d'une citerne souple
120m³:

Hauteur de 1,60m
Longueur de 11,70m
Largeur de 8,88m

Longueur de la plateforme 12,70m
Largeur de la plateforme 9,88m

Echelle 1/50 au format A3



JANV. 2023

Architecte

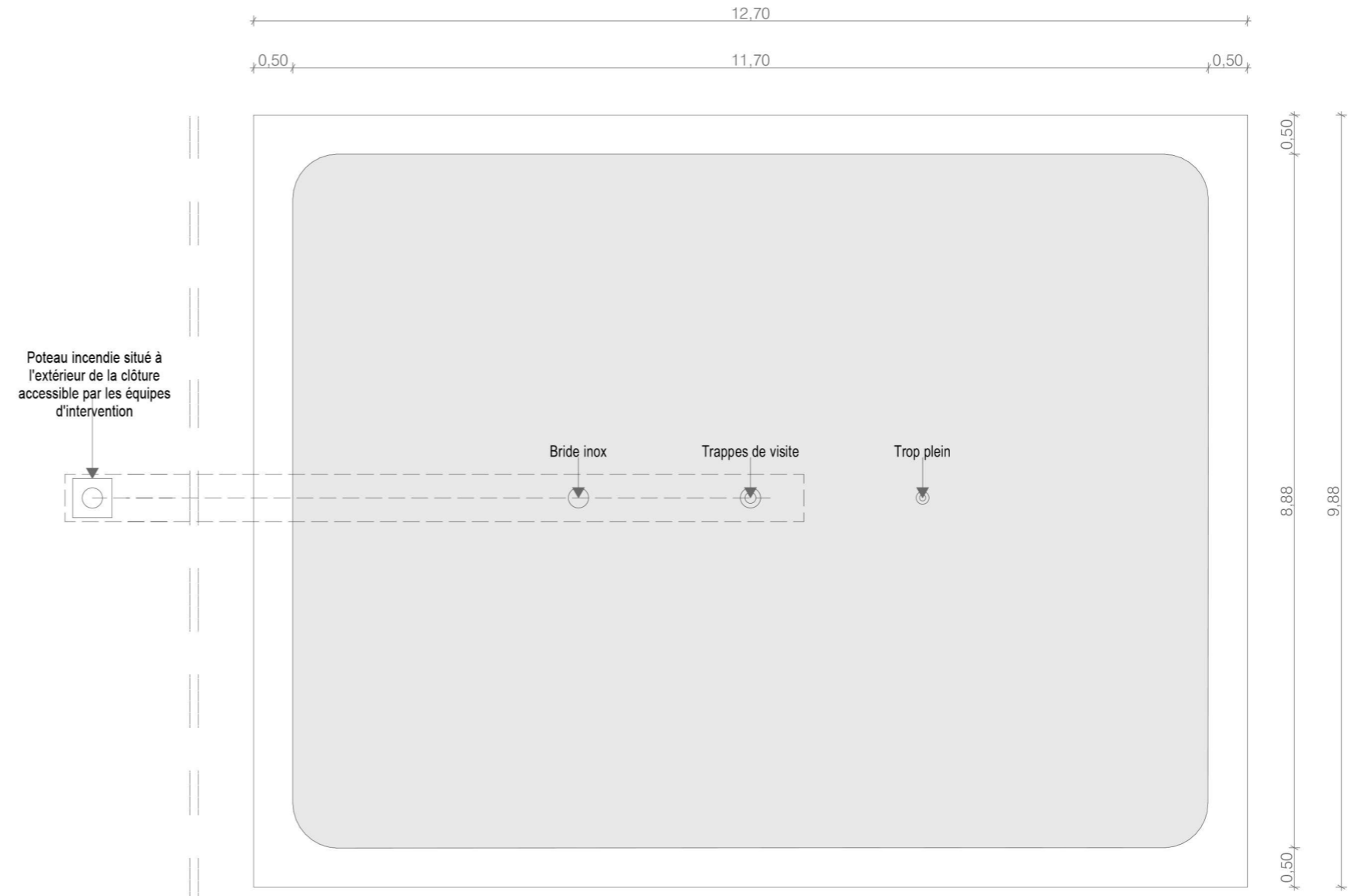
I'M IN ARCHITECTURE

21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maitre d'ouvrage

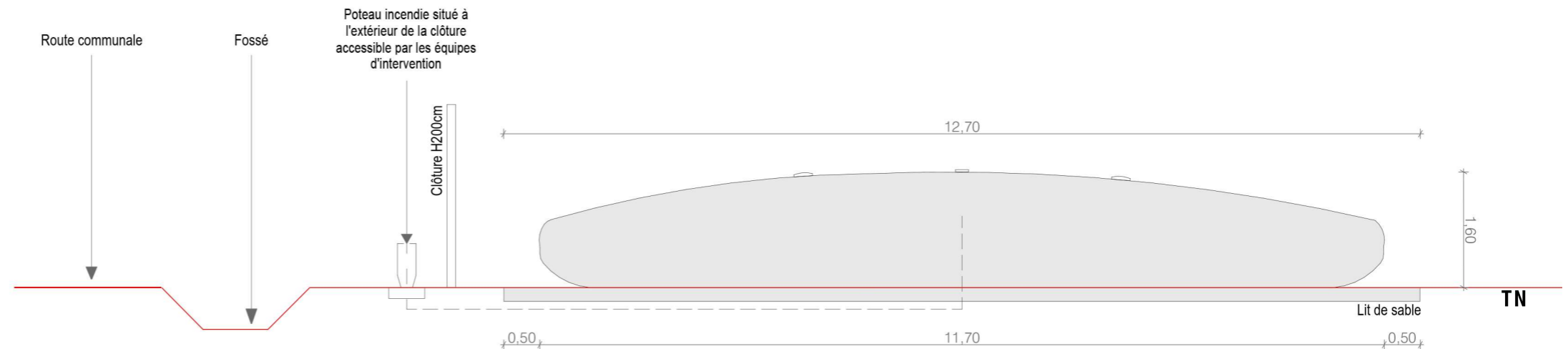


Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon



Plan de la citerne

Citerne souple de 120m³
Dimensions :
Longueur 11.7m, largeur 8.88m, hauteur 1.6m



Elevation de la citerne

TN

VUE DES FAÇADES DE LA
CLÔTURE ET D'UN PORTAIL

Légende

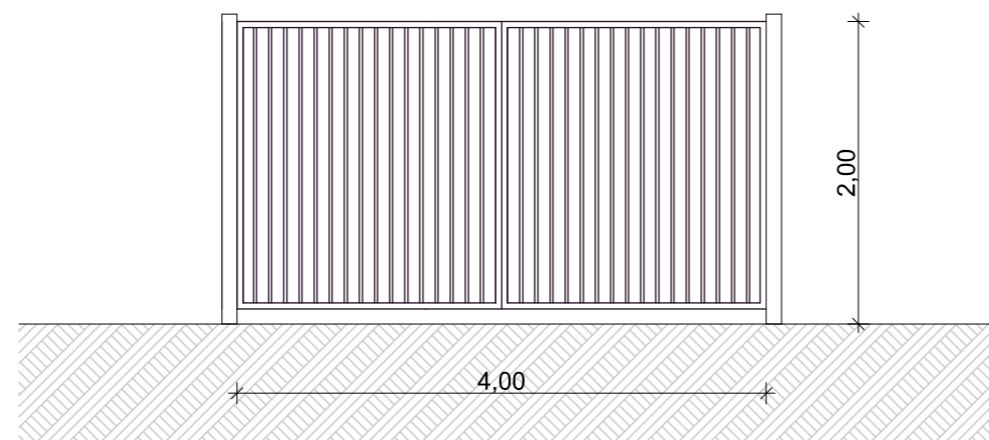
Caractéristiques d'un portail d'accès :

Portail pivotant à 2 vantaux
Longueur 4,00m
Hauteur 2m
Teinte RAL 6005

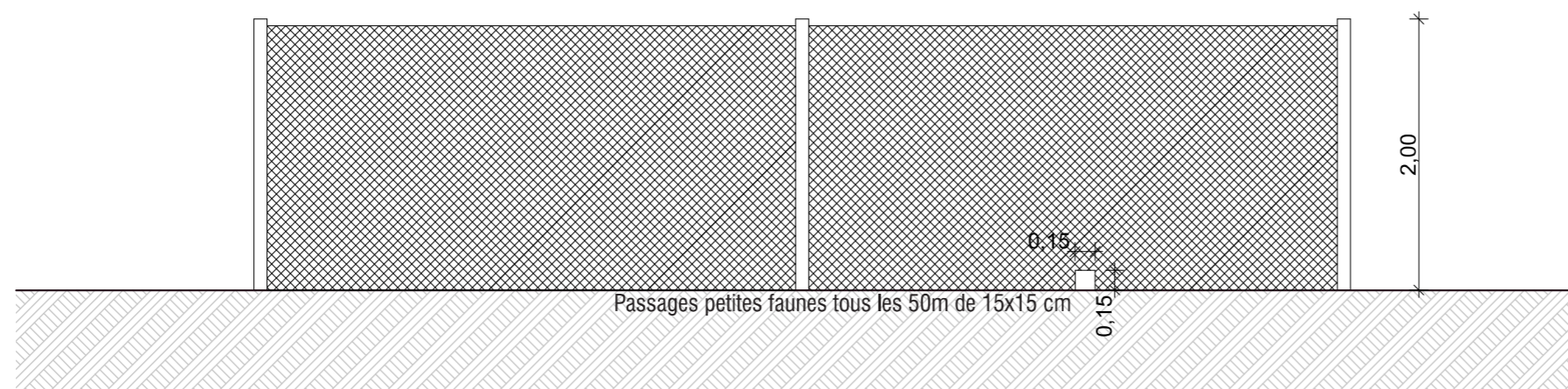
Caractéristiques de la clôture

Clôture grillagée à maille soudée
5cm x 5cm
Passages petites faunes tous les 50m de
15x15 cm
Hauteur hors sol 2m
Grillage et poteau
Teinte RAL 6005

Echelle 1/50 au format A3



Elévation du portail au 1/50ème



Elévation de la clôture au 1/50ème

JANV. 2023

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maitre d'ouvrage



Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon

PC6 - DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT D'APPRÉCIER L'INSERTION DU PROJET DE CONSTRUCTION DANS SON ENVIRONNEMENT

Contenu

- Plan de localisation des points de vues photographiques

- Photomontages

JANV. 2023

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

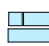

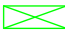



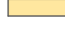




Maitre d'ouvrage



Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon

PLAN DE LOCALISATION
DU POINT DE VUE
PHOTOGRAPHIQUE

Légende

-  Tables photovoltaïques
(6, 12 et 24 panneaux)
-  Poste de livraison
-  Poste de transformation
-  Localisation de l'emprise
clôturée à créer
-  Citerne souple
-  Piste lourde
-  Piste légère interne
-  Piste légère externe
-  Végétation à créer
-  Végétation complémentaire
-  Point de vue
photographique

Echelle 1/3500 au format A3



JANV 2023

Architecte

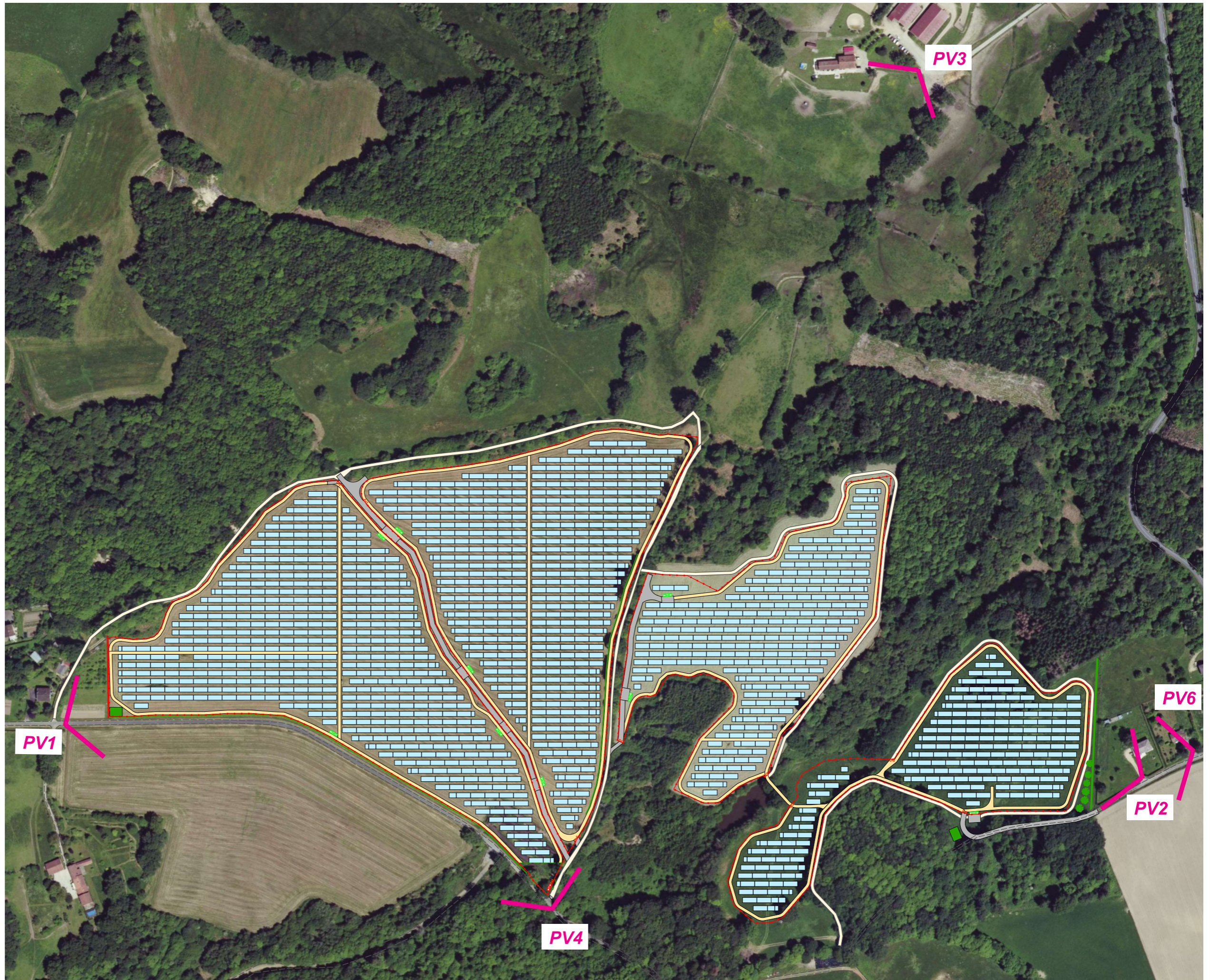
I'M IN ARCHITECTURE

21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

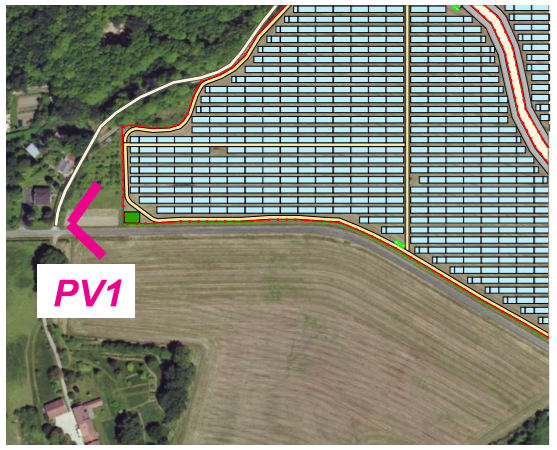
Maitre d'ouvrage



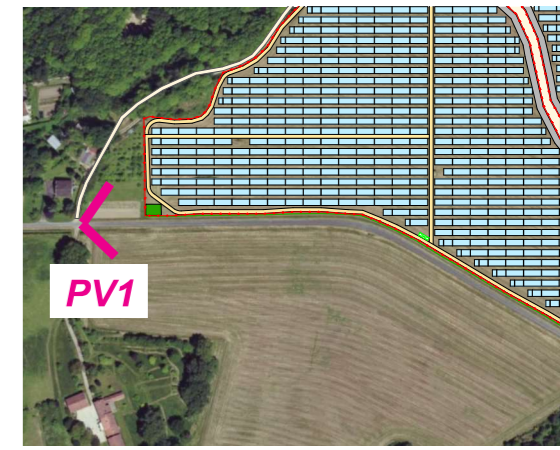
Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon



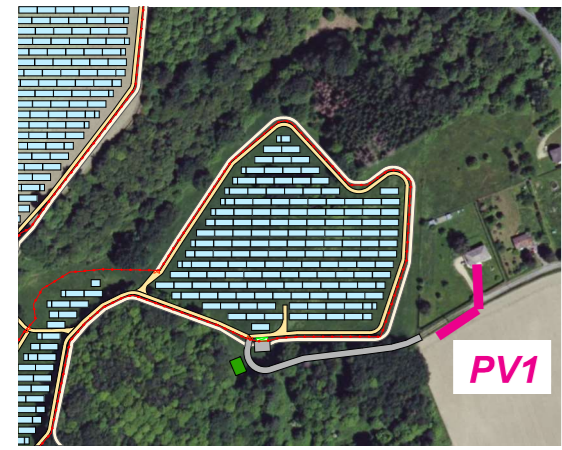
MAJ
Janvier 2023



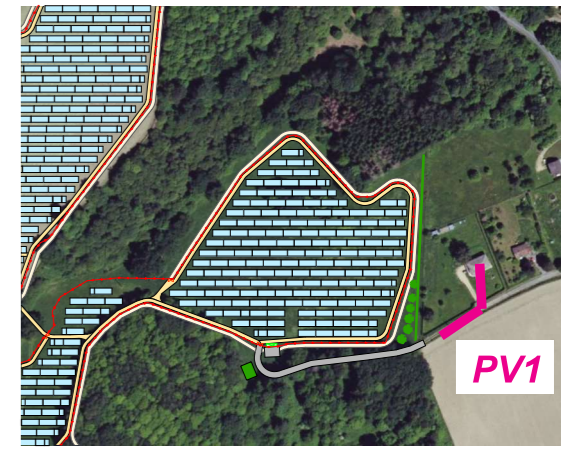
PV1 - Point de vue depuis la voie communale n°9 de Frombesse à la Ribière à l'ouest du projet, sans mesures paysagères



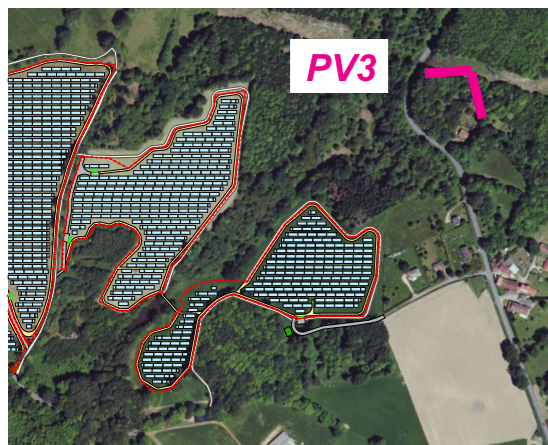
PV1 - Point de vue depuis la voie communale n°9 de Frombesse à la Ribière à l'ouest du projet, avec mesures paysagères



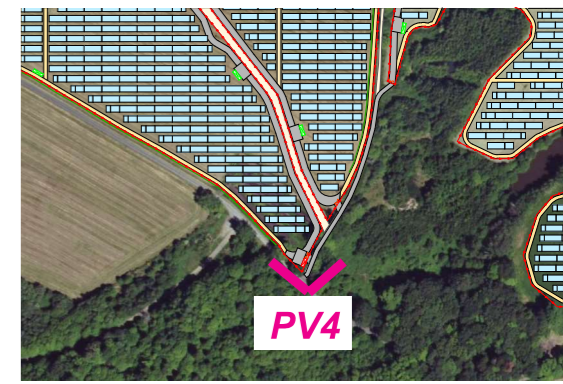
PV2 - Point de vue depuis le chemin de Dougneix, sans mesures paysagères



PV2 - Point de vue depuis le chemin de Dougneix, avec mesures paysagères

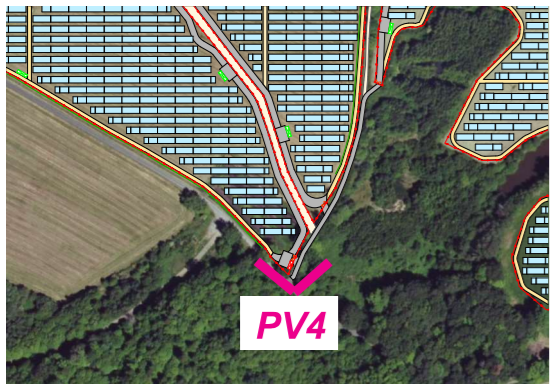


PV3 - Point de vue depuis les Ecuries de la Tuilière

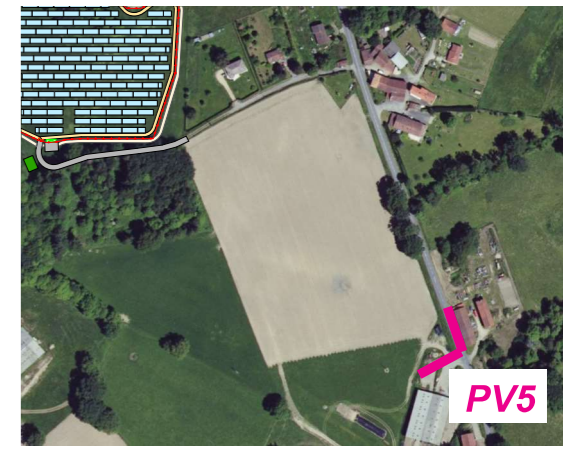


PV4 - Point de vue du poste de livraison et portail d'accès 1 depuis la voie communale n°9 de Frombesse à la Ribière au sud du projet, sans mesures paysagères

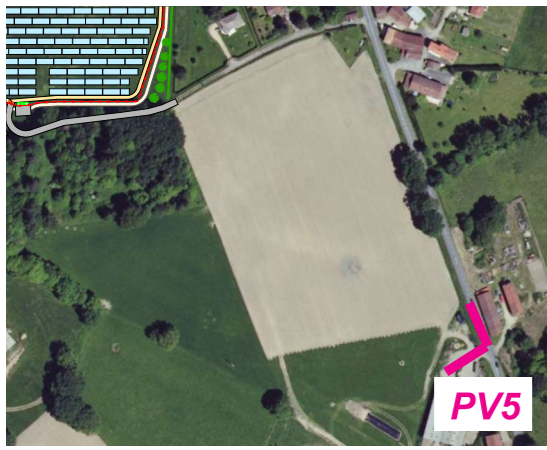
MAJ
Janvier 2023



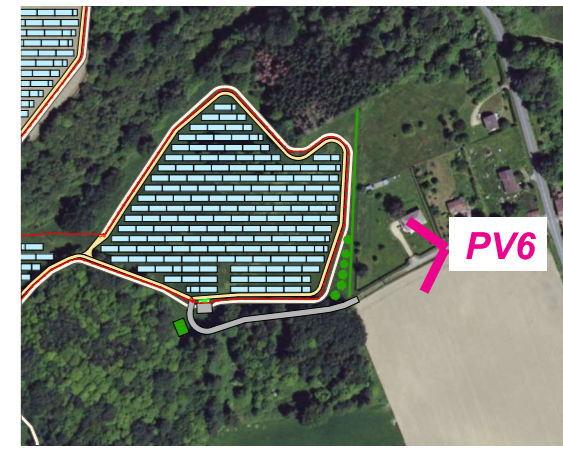
PV4 - Point de vue du poste de livraison et portail d'accès 1 depuis la voie communale n°9 de Frombesse à la Ribière au sud du projet, avec mesures paysagères



PV5 - Point de vue depuis la route départementale n°7 au sud-ouest du projet, sans mesures paysagères



PV5 - Point de vue depuis la route départementale n°7 au sud-ouest du projet, avec mesures paysagères



PV6 - Point de vue depuis le chemin de Dougneix à l'ouest du projet, avec mesures paysagères

Contenu

- Plan de localisation des points de vues photographiques
- Photographie

PC7 - PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE

JANV. 2023

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS


Maitre d'ouvrage

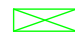



Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon

PLAN DE LOCALISATION
DES POINTS DE VUES
PHOTOGRAPHIQUES

 Tables photovoltaïques
(6, 12 et 24 panneaux)

 Poste de livraison

 Poste de transformation

 Localisation de l'emprise
clôturée à créer


 Citerne souple

 Piste lourde

 Piste légère interne

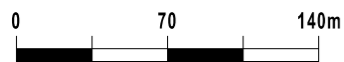
 Piste légère externe

 Végétation à créer

 Végétation complémentaire

 Point de vue
photographique

Echelle 1/3500 au format A3



JANV. 2023

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE

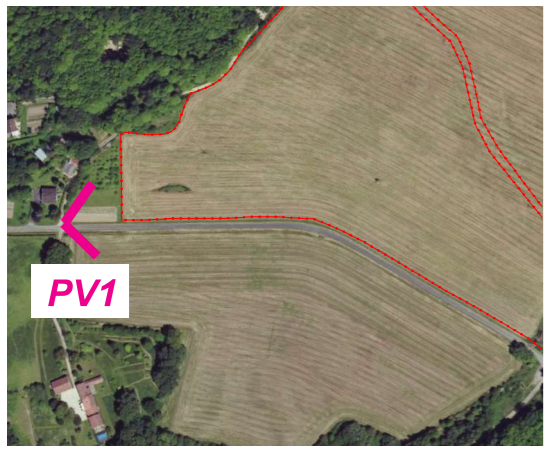
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maitre d'ouvrage

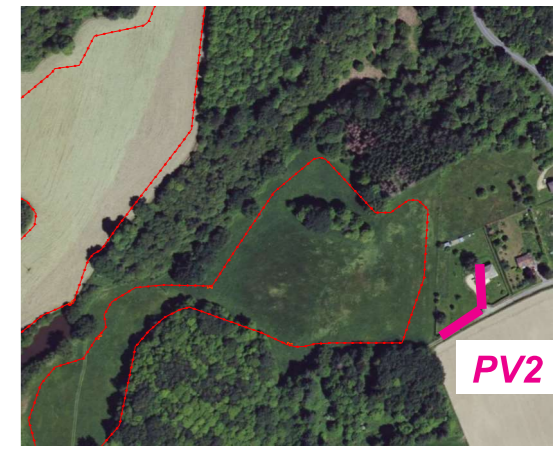


Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon





PV1 - Point de vue depuis la voie communale n°9 de Frombesse à la Ribière à l'ouest du site



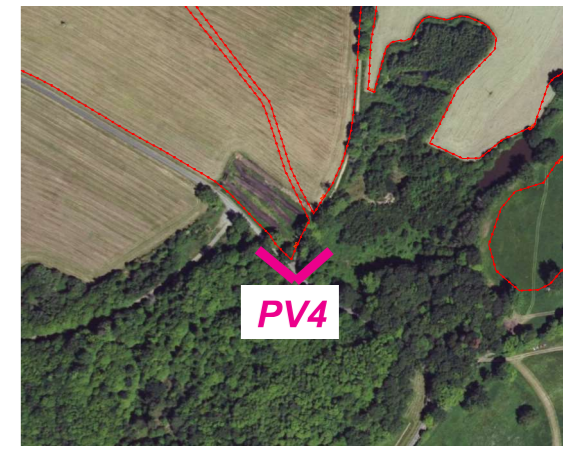
PV2 - Point de vue depuis le chemin de Dougneix



PV3



PV3 - Point de vue depuis le chemin de Dougneix à l'ouest du site



PV4 - Point de vue du poste de livraison et portail d'accès 1 depuis la voie communale n°9 de Frombesse à la Ribière au sud du site

Contenu

- Plan de localisation du point de vue photographique
- Photographie

PC8 - PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN

JANV. 2023

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS












Maitre d'ouvrage



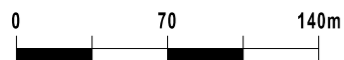
Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon

PLAN DE LOCALISATION
DU POINT DE VUE
PHOTOGRAPHIQUE

Légende

-  Tables photovoltaïques
(6, 12 et 24 panneaux)
-  Poste de livraison
-  Poste de transformation
-  Localisation de l'emprise
clôturée à créer
-  Citerne souple
-  Piste lourde
-  Piste légère interne
-  Piste légère externe
-  Végétation à créer
-  Végétation complémentaire
-  Point de vue
photographique

Echelle 1/3500 au format A3



JANV. 2023

Architecte

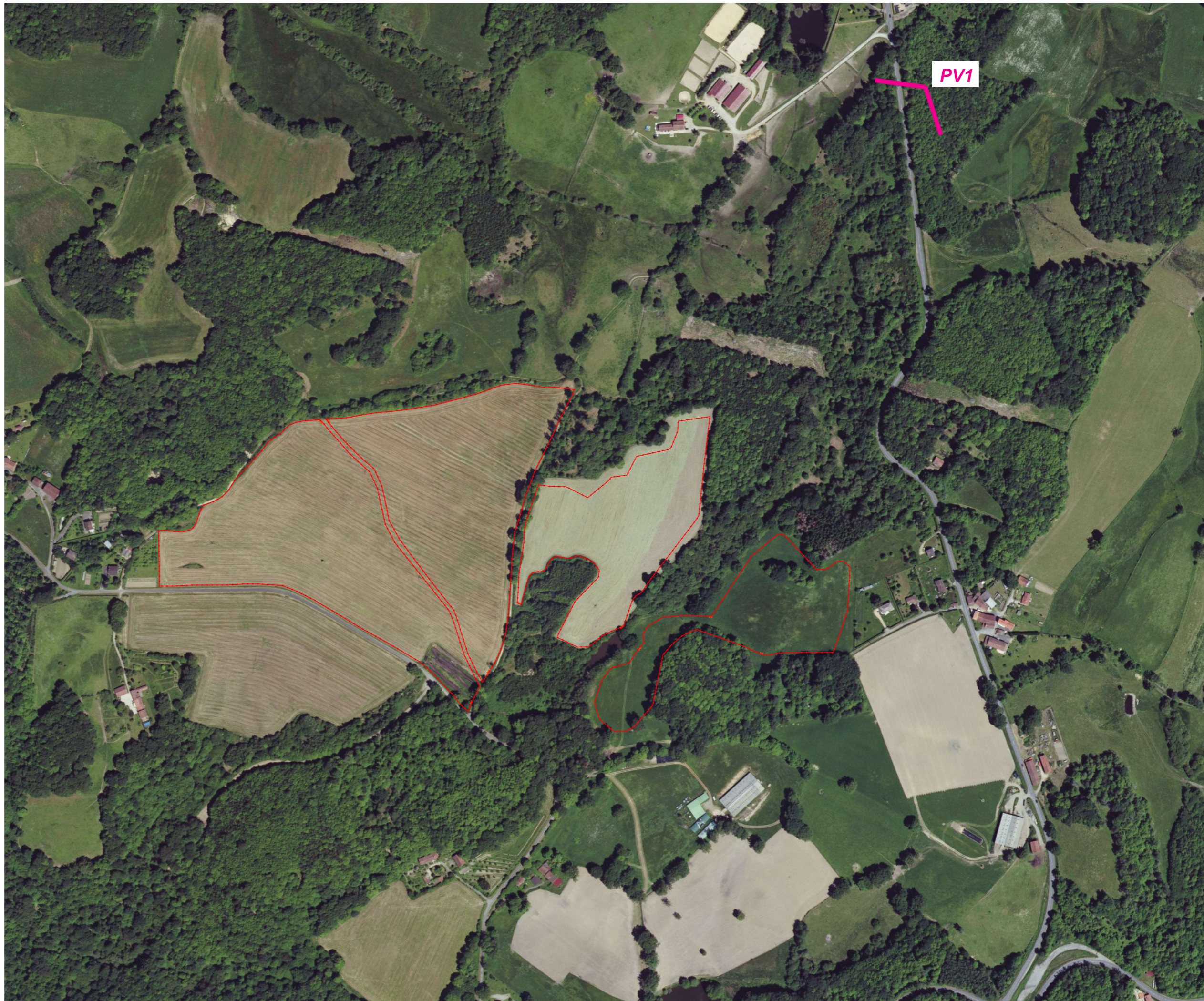
I'M IN ARCHITECTURE

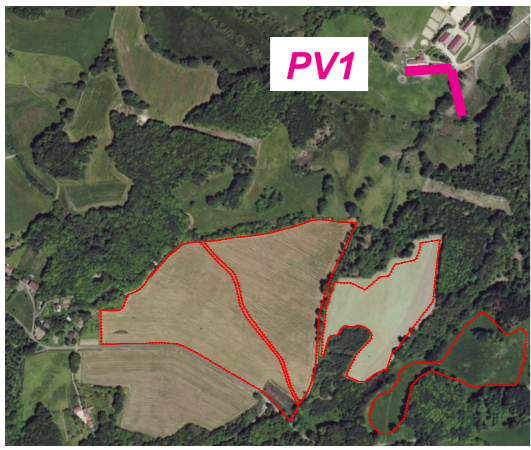
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maître d'ouvrage

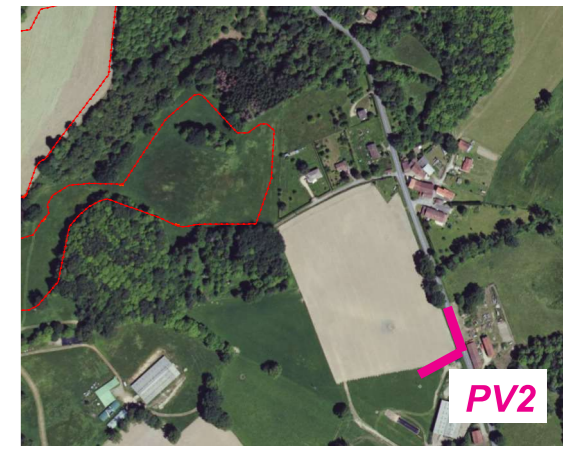


Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon





PV1 - Point de vue depuis les Ecuries de la Tuilière, au nord du site



PV2 - Point de vue depuis la route départementale n°7 au sud-ouest du site

Contenu

- Etude d'impact

PC11 - ÉTUDE D'IMPACT (VOIR DOCUMENT JOINT)

JANV. 2023

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maitre d'ouvrage



Adresse de Correspondance :
OXY 1902 C/O OXYNERGIE
114 bis rue Henon
69004 Lyon